

SOCIETE DES NATIONS.

Communiqué au Conseil
et aux
Membres de la Société.

C.119.M.73.1939.II.A.
(F.1665)

Genève, le 12 avril 1939.

VILLE LIBRE DE DANTZIG.

QUATORZIEME RAPPORT DU COMMISSAIRE FIDUCIAIRE DE L'EMPRUNT
HYPOTHECAIRE 5% (primitivement 7%) 1925 DE LA MUNICIPALITE
DE DANTZIG.

(Période comprise entre le 15 mars 1938 et le 15 mars 1939)

Conformément à la résolution du Conseil en date du 14 mars 1925, j'ai l'honneur de soumettre au Conseil de la Société des Nations le rapport annuel du Commissaire fiduciaire concernant l'emprunt hypothécaire 5% (primitivement 7%) 1925 de la Municipalité de Dantzig; ce rapport a trait à la période qui s'étend du 15 mars 1938 au 15 mars 1939.

Au 15 mars 1938, le solde du produit de l'emprunt inscrit au crédit du compte du Commissaire fiduciaire s'élevait à £68. 1.6

Cette somme était bloquée pour le rachat du solde de \$324, d'obligations de l'emprunt hypothécaire libellé en dollars, qui étaient encore en circulation. Au cours de l'exercice financier 1938/1939, il a été remboursé pour \$39 d'obligations dudit emprunt, et à cette occasion la contrevaletur de cette somme calculée au change convenu de \$4,76 par livre sterling, à savoir. £8. 3.11

a été libérée. En conséquence, il reste aujourd'hui au compte du Commissaire fiduciaire une somme de £59.17.7

bloquée pour le rachat du solde de \$285 d'obligations dudit emprunt encore en circulation.

Selon le treizième rapport annuel du Commissaire fiduciaire, la Municipalité de Dantzig conservait, à la date du 15 mars 1938, le droit de demander la libération de gages, sans leur substituer d'autres gages, jusqu'à

concurrence d'un montant de G.D. 929.825..

Au cours de l'exercice financier
1938/1939, ont été libérés:

LIVRE FONCIER:

a) Page 5: Sur le lot "Saspe" Parcelles 136/13, 143/35, 144/38, au total 8.003 m2	G.D. 8.003.-	
b) Page 209: Sur le lot "Saspe" Parcelle 142/35, 932 m2	" 932.-	
c) Page 266: sur le lot "Heubude", parcelles 1532/17, 1533/33, 1517/31 et 1518/31, au total 45.058 m2"	90.116.-	
d) Page 28: Sur le lot "Bürgerwiesen", parcelles 881/142, 882/142, 883/149, 884/149, 885/149, 886/149, 887/149, 888/149 et 911/149, au total 14.179 m2	" 7.089,50	G.D. 106.140,50
	Solde:	G.D. 823.684,50 -----

En conséquence, la Municipalité de Dantzig peut encore demander la libération de gages pour un montant de G.D. 823.684,50 sans substituer d'autres gages.

La Banque de Dantzig, qui a bien voulu être mon représentant à Dantzig, m'a prêté, lorsqu'il en a été besoin, son entier concours et je tiens à lui en exprimer ici ma reconnaissance.

Amsterdam, le 30 mars 1939.

(signé) A.W.A. MEIJER.